

## MODALITES D'INSCRIPTION en 2<sup>nde</sup> à N-D DE LA PROVIDENCE

Le formulaire LYCEE / 2nde dûment complété (2 pages), sera glissé dans une « pochette coins » transparente et incolore, avec les pièces suivantes :

- 1 chèque de **40 €** pour frais d'ouverture et d'étude de dossier (établi à l'ordre de OGEC ND de la Providence)
- **2 enveloppes 16 x 23** (« 1/2 feuille A4») **NON timbrées** libellées à vos **NOM et ADRESSE COMPLETE**
- une **lettre de motivation** des parents sur papier libre
- 1 **copie** de **TOUS** les bulletins trimestriels de l'année **2017 - 2018** avec mention obligatoire des NOM et Adresse de l'établissement fréquenté :

### IMPORTANT – PAGE A CONSERVER PAR LA FAMILLE POUR MEMOIRE

\* Une copie des **bulletins de l'année en cours** devra nous être adressée au fur et à mesure et dès réception de chacun ;

**2 mentions figureront sur votre envoi (et non sur l'enveloppe) :**

« Complément de dossier » «La demande d'inscription en classe de 2<sup>nde</sup> a été déposée le ... »

**Toute demande incomplète  
vous sera retournée**

➤ Votre demande d'inscription complète doit être déposée ou envoyée dès la mi-octobre :

**41 rue de Fontenay 94300 VINCENNES**

*Il ne sera pas adressé d'accusé de réception*

**Après étude de votre dossier par le Chef d'établissement :**

- Vous serez éventuellement contacté pour un rendez- vous avec votre enfant (la présence des deux parents est souhaitée)
- Ou vous serez informé par écrit de la mise en attente ou de l'annulation de votre candidature.

Dans le cas d'une mise en attente, seuls les dossiers des familles qui auront renvoyés régulièrement les bulletins demandés seront réexaminés ;

Lors du rendez-vous avec le chef d'établissement, une réponse vous sera donnée quant à l'inscription de votre enfant. Elle deviendra définitive lors du dépôt, par vos soins, du dossier définitif remis lors de l'entretien.

➤ Merci de noter qu'aucun renseignement sur l'avancée de votre demande ne peut vous être donné au standard. *En cas d'inquiétude, il vous est possible d'adresser un mail au secrétariat via le site [www.laprovidence.fr](http://www.laprovidence.fr) onglet contacts / secrétariat.*

**Les familles ne sont pas reçues par le secrétariat**



